

Editorial

Mi-septembre 2023, une femme transgenre (une femme née avec un corps d'homme) se rend à son rendez-vous chez un gynécologue. La consultation tourne court : le médecin déclare ne pouvoir s'occuper d'elle puisque ses compétences se limitent à soigner des corps biologiquement féminins. L'affaire se propage sur les réseaux sociaux et croyant devoir s'expliquer, le professionnel écrira sur X, anciennement Twitter, un message maladroit mais pour le moins intéressant : « Je suis gynécologue et je m'occupe des vrais (*sic*) femmes. Je n'ai aucune compétence pour m'occuper des HOMMES, même s'ils se sont raser (*sic*) la barbe et viennent dire à ma secrétaire qu'ils sont devenus femmes. » Et d'ajouter « Vous avez des services spécialisés et très compétents pour s'occuper des hommes comme vous. » Certaines associations comme SOS homophobie lisent dans ce justificatif des propos transphobes et discriminatoires, et projettent de poursuivre le médecin en justice.¹

S'il faut condamner de tels propos de la part d'un professionnel du soin, c'est au moins pour deux raisons évidentes : ils blessent inutilement une patiente qui ne peut les recevoir autrement que comme une négation de ce qu'elle vit, et ce faisant, ils poussent à une escalade de règlements de compte, éventuellement par justice interposée, au lieu d'ouvrir un dialogue. Mais si l'intervention de ce gynécologue mérite que l'on s'y arrête malgré tout, c'est parce que, en dépit de sa forme condamnable, elle dit quelque chose du malaise qui est le sien et pose dès lors des questions qui méritent d'être prises au sérieux. Nous en repérons trois. Il serait dommage que les émotions et le « politiquement correct » empêchent de les entendre et de les aborder sans détour.

Premièrement, faut-il organiser des lieux de soins réservés à ce type de patientèle ? Il va de soi que, pour celles et ceux qui y recourent, les démarches entreprises pour aligner leur corps sur leur identité de genre (traitements hormonaux et opérations chirurgicales) nécessitent un accompagnement spécialisé. Mais pour tous les autres soins, qui ne sont pas directement liés au statut sexué du corps ? La question s'étend d'ailleurs à tous les secteurs de la vie quotidienne : une femme transgenre peut-elle aller dans les toilettes pour femme, dans des vestiaires pour femme, dans des prisons pour femme, peut-elle participer à des compétitions sportives pour femme, etc. ? Ou doit-elle continuer à utiliser les toilettes pour homme, etc. ? Le questionnement vaut bien sûr aussi en sens inverse pour les hommes transgenres. En l'état actuel, il n'y a pas de bonne solution : soit on autorise chacun à se rendre dans les lieux dédiés au genre auquel il dit s'identifier, et dans ce cas, on doit s'attendre à des réactions malheureuses de la part d'un certain nombre d'usagers habituels qui y verraient une intrusion illégitime. La crainte, fondée ou fantasmée, que des pervers profitent de cette autorisation pour satisfaire leurs pulsions invouables (voyeurisme, etc.), en se faisant passer pour ce qu'ils

¹ Cfr https://www.bfmtv.com/police-justice/un-gynecologue-accuse-de-transphobie-pour-avoir-refuse-d-ausculter-une-femme-trans_AV-202309130293.html#:~:text=Voil%C3%A0%20ce%20qu'a%20r%C3%A9pondu,a%20refus%C3%A9%20la%20recevoir.

ne sont pas, ne fera qu'accroître le malaise. Si, à l'inverse, on imagine des lieux spécialement réservés aux personnes transgenres – notamment des lieux de soins –, voilà qu'on les confronte à une autre frustration, à savoir que décidément, elles/ils ne sont pas des femmes ou des hommes à part entière, contrairement à ce que certaines d'entre elles et certains d'entre eux revendiquent. On doit certes espérer que les mentalités évoluent, mais en attendant, quoi qu'on imagine comme solutions, vu le contexte et les sensibilités en présence, toutes engendrent de la souffrance.

Deuxièmement, un soignant peut-il encore être honnête avec lui-même et ses patients transgenres, et avouer, si du moins il le vit ainsi, qu'il est mal à l'aise face à eux, qu'il ne sait quoi dire, quoi faire, qu'il ne se sent pas compétent pour les accompagner ou les soigner ? Et donc de refuser, avec tact, de les prendre en charge (en s'assurant néanmoins, comme le prévoit la déontologie, du suivi médical du patient) ? Qu'on soit d'accord avec lui ou pas, on peut au moins entendre qu'un gynécologue se sente incapable de prendre soin d'une femme transgenre, ou un urologue d'un homme transgenre. Mais aura-t-on la même tolérance avec un généraliste, consulté pour une grippe ? Comment faire part de ses limites personnelles, comment être sincère lorsque de tels aveux, aujourd'hui, risquent d'être entendus comme une insulte, une offense, un rejet et exposent à la possibilité d'une plainte en justice ou d'un lynchage sur les réseaux sociaux pour transphobie et propos à caractère discriminatoire ? Le problème est-il davantage du côté de celui ou celle qui témoigne de là où il en est actuellement dans cette problématique, ou du côté de celui ou celle qui ne peut entendre de tels propos que comme une attaque personnelle à son endroit ? Si la lutte contre toutes les formes de discriminations est plus urgente que jamais, il ne faudrait pas que ce combat nécessaire se transforme en inquisition ou en censure de toute parole sincère qui aurait le défaut de choquer ou de décevoir celui ou celle qui l'entend. Être transphobe et se dire incompetent pour soigner une personne transgenre sont et doivent rester deux réalités à ne jamais confondre.

Enfin, troisièmement, le phénomène transgenre est-il une question de liberté ? Adversaires comme partisans de la cause se rejoignent parfois sur ce terrain, pour mieux s'opposer : les uns y voient un droit inaliénable de disposer de soi et de son corps. Les autres, au nom de cette même liberté, y voient un choix absurde qui, puisqu'il se dit libre, peut et donc doit changer d'avis. L'expérience enseigne que les uns et les autres se trompent. A lire les articles de ce numéro, et la littérature sur le sujet, il n'est nulle question de liberté ici (il est donc regrettable que les idéologies et la morale viennent tout gâcher en se plaçant précisément sur ce terrain d'une supposée liberté) : les personnes concernées se disent être mises devant le fait accompli, confrontées à une douloureuse évidence qu'elles n'ont pas choisie, à savoir que ce corps sexué ne correspond pas au genre qui est le leur. Nulle liberté ici qui revendiquerait une fantaisie à la mode, mais une souffrance, celle de la dysphorie de genre, qui demande à être entendue, respectée, et parfois accompagnée psychologiquement et médicalement. Avec toutefois une question délicate qui agite les milieux concernés : faut-il entreprendre des démarches irréversibles (hormonales et chirurgicales), lorsque celles-ci sont demandées dès le plus jeune âge ?

On l'aura compris, le sujet soulève des questions qui fâchent. Mais en refusant de les entendre et de les traiter sereinement, ou en les « politisant », on ne fait qu'une chose : radicaliser les points de vue, et permettre à coup sûr que des incidents comme celui évoqué en introduction se reproduisent.

Jean-Michel Longneaux